

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 21623/2023-1.4 MS/ROE

Notre réf.: 21623/2023/MS/ROE

11 octobre 2023

Objet: Invitation à l'atelier de formation (hybride) pour la Région VI sur les fonctions et les outils des centres régionaux du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) (Santander, Espagne, 20-22 novembre 2023)

Suite à donner: Confirmer la participation de votre ou vos représentants de préférence avant le **20 octobre 2023**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'Organisation météorologique mondiale (OMM) organise l'atelier hybride mentionné en objet à Santander, du 20 au 22 novembre 2023, à l'aimable invitation du Service météorologique espagnol (Agencia Estatal de Meteorología, ou AEMET). L'objectif de cet atelier est d'améliorer les compétences des correspondants nationaux concernés s'agissant de l'utilisation efficace des outils du WIGOS et de la compréhension des fonctions des centres régionaux du WIGOS, du concept correspondant pour la Région VI ainsi que du rôle des Membres dans le fonctionnement de ces centres.

L'atelier s'adresse principalement aux correspondants nationaux pour le Système de contrôle de la qualité des données du WIGOS (WDQMS) et au personnel des centres candidats au statut de centres régionaux du WIGOS. D'autres experts nationaux participant aux activités liées au WIGOS, tels que les correspondants nationaux pour le WIGOS et pour OSCAR/Surface, sont également invités à participer à l'atelier, en principe à distance, ou en personne s'ils remplacent le correspondant national pour le WDQMS. Sur demande, l'OMM prévoit d'accorder une assistance financière à un nombre limité de participants pour la prise en charge de leurs frais de voyage et de séjour (versement d'une somme forfaitaire).

Afin de faciliter les préparatifs de l'atelier, nous vous demandons de bien vouloir revoir les renseignements relatifs à votre correspondant national désigné pour le WDQMS et de nous faire part de toute mise à jour. Vous souhaitez peut-être profiter de cette occasion pour revoir ceux en lien avec les correspondants nationaux pour le WIGOS et pour OSCAR/Surface, et nous informer de tout changement éventuel. La liste des correspondants nationaux actuels pour le WDQMS et leur mandat sont disponibles sur la [plate-forme communautaire de l'OMM](#).

Veuillez confirmer la participation de votre correspondant national désigné et/ou de représentants de votre centre candidat au statut de centre régional du WIGOS dès que possible, mais de préférence le **20 octobre 2023** au plus tard, par courriel au Bureau régional de l'OMM pour l'Europe (roe@wmo.int), en indiquant s'ils participeront à distance ou en personne et, dans l'affirmative, s'ils solliciteront une assistance financière sous la forme d'une prise en charge des frais de voyage et d'une indemnité journalière de subsistance. Si l'OMM prend en charge les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et les participants en seront avisés en temps voulu.

Aux: Représentants permanents des Membres du Conseil régional VI de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie
Correspondants nationaux pour le WDQMS

Je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

«Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»

Enfin, je saisis cette occasion pour vous remercier du soutien que vous apportez aux activités de l'OMM, qui nous est très précieux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Petteri Taalas
Secrétaire général